

Communiqué du député Jean-René Cazeneuve

Le Député Cazeneuve salue l'augmentation de l'enveloppe DETR pour le Gers



Communiqué du député Jean-René Cazeneuve

Le député Jean-René Cazeneuve se félicite du montant de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) qui progresse, en 2019, pour atteindre un niveau historiquement haut pour le Gers, à 14,10 millions d'euros, un montant en hausse de 239 477 € par rapport à 2018. C'est autant de moyens supplémentaires pour soutenir les projets des communes et intercommunalités gersoises, tels que la rénovation des écoles, la réalisation de salles des fêtes, la création de services au public en milieu rural (maisons de santé ou crèches par exemple) ou encore la réalisation de travaux en matière d'eau et assainissement.

Cette hausse est également la traduction locale de l'engagement du Gouvernement de maintenir les dotations de subvention à l'investissement local à leur niveau exceptionnel de 2018 : au niveau national, elles atteindront ainsi 1,8 milliard d'euros et participent directement à la reprise de l'investissement local qui, après avoir augmenté de 7 % en 2018, devrait poursuivre sa dynamique en 2019.